

1^{er} centre ambulatoire de Marseille

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE LA CLINIQUE MONTICELLI-VELODROME vendredi 17 avril 2015

Première étape de la construction de la Clinique Monticelli-Vélodrome, établissement du groupe Générale de Santé, la pose de la première pierre du futur établissement s'est tenue ce matin.

Elle s'est déroulée en présence de **Jean-Claude GAUDIN**, Maire de Marseille et Premier Vice-Président du Sénat, **Pascal ROCHE**, Directeur Général de Générale de Santé, **Cyril SZYMKOWICZ**, Directeur du Pôle Marseille de Générale de Santé et **Alain LOYER**, Président-Directeur Général de GFC Construction et Gérant de CIRMAD.

LE 1^{er} CENTRE AMBULATOIRE DE MARSEILLE

- **Un projet médical ambitieux tourné vers l'ambulatoire**

La clinique Monticelli, établissement du Groupe Générale de Santé, est reconnue en France et à l'étranger en ophtalmologie et en orthopédie et réalise 72 % de ses interventions en ambulatoire. C'est pour développer cette prise en charge en pleine évolution et renforcer la qualité de l'offre de soins de la ville de Marseille que ce projet a été pensé. La nouvelle clinique Monticelli-Vélodrome qui verra le jour fin 2016, s'étendra sur 5683 m² et sera composée de 12 blocs opératoires dédiés à l'orthopédie et à l'ophtalmologie, d'un laboratoire ainsi que d'équipements de radiologie. Pour répondre à des activités plus complexes, le centre disposera également d'une petite unité d'hospitalisation de 24 lits.

- **Le patient au cœur du projet architectural**

La dimension architecturale a fait l'objet d'un cahier des charges ambitieux pour prendre en compte et anticiper les évolutions des pratiques médicales. Le développement de l'ambulatoire, en effet, bouleverse la conception des bâtiments.

Au centre de cette ambition, la volonté de faciliter au maximum la fluidité de la prise en charge, par l'évidence et la rapidité des circuits au service du confort des patients.

La conception de la future clinique a été confiée au cabinet d'architecture Didier ROGEON.

- **Le quartier Vélodrome : une réalisation immobilière attractive**

Cette création s'inscrit dans le cadre d'un partenariat signé en 2010 entre la Ville de Marseille et la société AREMA, portant sur la reconfiguration du Stade Vélodrome, ainsi que la valorisation d'un vaste programme immobilier qui comprendra notamment des logements et un centre commercial. Pour la construction du centre, Générale de Santé s'est rapprochée de la société CIRMAD (filiale de Bouygues), qui est chargée par la ville de Marseille et la société AREMA de l'ensemble du projet immobilier du Vélodrome.

Soutenu par la Mairie de Marseille et l'ARS PACA, le projet de Générale de Santé permettra fin 2016, le transfert de la clinique Monticelli, actuellement située Rue du Commandant Rolland. Celle-ci deviendra alors la clinique Monticelli-Vélodrome, premier centre ambulatoire de Marseille.

« *L'ambulatoire est un des enjeux majeurs de la restructuration des soins. Unique à Marseille, la nouvelle clinique Monticelli-Vélodrome répondra de façon optimale à l'évolution de cette prise en charge d'avenir tout en renforçant les spécificités régionales, qui ont fait sa renommée* », déclare Cyril Szymkowicz, Directeur du Pôle Marseille de Générale de Santé.

LA CHIRURGIE AMBULATOIRE – DE NOMBREUX BÉNÉFICES POUR LE PATIENT

Chirurgie d'avenir, l'ambulatoire est pour certains types d'opérations chirurgicales, la solution à privilégier dès l'âge de 6 mois. Cette prise en charge est source de nombreux bénéfices pour les patients. La chirurgie ambulatoire fait en effet appel aux techniques et pratiques chirurgicales et anesthésiques les moins invasives et les plus innovantes, qui favorisent une récupération plus rapide. Par ailleurs, la durée de séjour raccourcie limite le risque d'infections nosocomiales. Enfin, la plus grande coordination des professionnels de santé à toutes les étapes du circuit patient, contribue à la sécurisation de la prise en charge.

Aujourd'hui, ce sont 84% () des français qui considèrent que l'ambulatoire est le mode d'hospitalisation de demain.*

Le développement de l'ambulatoire est une priorité stratégique pour le groupe Générale de Santé, qui actuellement réalise plus de 54% de ses activités en ambulatoire dans ses 106 établissements. La Clinique Monticelli a, quant à elle, un taux d'ambulatoire de 72 % sur les 10 000 actes de chirurgies qu'elle compte chaque année.

L'ambulatoire est une prise en charge qui implique une organisation sans faille, centrée sur le patient, pour aider ce dernier à devenir acteur de sa santé.

(*) Source : sondage Ifop pour Générale de Santé, mené en ligne auprès d'un échantillon représentatif de 1020 Français de 18 ans et plus, en mai 2014

A propos de Générale de Santé :

Premier Groupe privé de soins et services à la santé, Générale de Santé compte 23 000 salariés dont 8 000 infirmier(e)s et 4 200 aides soignant(e)s dans 106 établissements et centres. Avec plus de 5 000 praticiens, elle représente la première communauté libérale de France. Acteur majeur de l'hospitalisation, Générale de Santé couvre l'ensemble de la chaîne de soins : médecine-chirurgie-obstétrique, oncologie, soins de suite et de réadaptation, santé mentale et hospitalisation à domicile. Générale de Santé développe une offre de soins originale associant qualité et sécurité de la prise en charge, efficacité de l'organisation et qualité humaine. Le Groupe propose une prise en charge globale avec un accompagnement personnalisé, avant, pendant et après l'hospitalisation, qui prend en compte toutes les dimensions du patient ; il participe aux missions de service public de santé et au maillage sanitaire du territoire.

En savoir plus : www.generale-de-sante.fr

Contact Presse :

Caroline Giry
Agence Bleu Ciel
04 91 19 16 16
bleuciel@societebleuciel.com